



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt quatre novembre à dix huit heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 18 novembre 2021, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2021D1-1-2-164

OBJET : LA SÉCURISATION DE LA FALAISE, RUE DU CHÂTEAU (VC 7) À GOUDOURVILLE
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal, DOUSSON Bruno (pouvoir donné à Eric DELFARIEL), RATTO Stéphan, LE CORRE Christiane (pouvoir donné à Jean Paul TERRENNE), Jean DUPUY, Madame MAERTEN Marie Bernard, Monsieur Guy MERIEL et Monsieur BOYER Serge.

Absents excusés :

DELACHOUX Jean-Paul.

Assistaient à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle : Attachée Territorial

Madame Francine FILLATRE a été désignée secrétaire de séance.

2021D1-1-2-164**OBJET : LA SÉCURISATION DE LA FALAISE, RUE DU CHÂTEAU (VC 7)
À GOUDOURVILLE
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX**

Le Président rappelle qu'une consultation a été lancée par voie de procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Elle concerne l'opération de sécurisation de la falaise, Rue du Château (VC 7) à Goudourville, dont la date de remise des offres était fixée au 24 septembre 2021 à 12h00.

Il n'est pas prévu de décomposition en lot.

La Commission des Plis s'est tenue le 4 novembre 2021 pour le jugement des offres.

Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations selon le DQE (Décompte Quantitatif Estimatif)	60.0 %
2-Moyens humains et matériels prévus d'être mobilisés pour chaque demande de travaux. Éléments fournis dans le mémoire technique. Seront appréciés les niveaux de qualification, de formation et/ou d'expérience des intervenants et la pertinence du matériel.	20.0 %
3-Note méthodologique d'intervention : l'organisation, pertinence du phasage, mesures de sécurité et de protection mise en oeuvre notamment vis à vis des riverains, les divers tests et essais selon le CCTP que le candidat doit préciser dans son mémoire.	20.0 %

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
STAM	19000 - TULLE
NGE FONDATION	65000 - TARBES
CROBAM	47140 - TRENTELS
CAN	26270 - MIRMANDE
GAUTHIER	31100 TOULOUSE

Au vu du rapport d'analyses des offres, la Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

Estimation : 90 000.00€ HT		
Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T au vue du détail quantitatif estimatif
1	STAM	102 225,00 €
2	GAUTHIER	107 814,00 €
3	CAN	119 526,90 €
4	CROBAM	136 395,00 €
5	NGE FONDATION	198 195,00 €
6	GAUTHIER (Variante)	Non recevable
1	STAM	102 225,00 €

En conséquence, le Président propose :

- d'attribuer le marché au candidat STAM pour les montants indiqués dans son bordereau de prix unitaires,
- de l'autoriser, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'attribuer le marché au candidat STAM pour les montants indiqués dans son bordereau de prix unitaires,

- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents.

Fait à Valence d'Agen, le 24 novembre 2021

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 25 novembre 2021

Le Président de la Communauté de Communes des
Deux Rives



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le

30 NOV. 2021

Affiché sur le panneau des annonces légales le

30 NOV. 2021

AR PRÉFECTURE

La sécurisation de la falaise, Rue du Château (VC 7) à Goudourville
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Numéro de l'acte : 2021D1_1_2_164

Date de la décision : 24/11/2021

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20211124-2021D1_1_2_164-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception :30/11/2021

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Commande Publique / Marchés publics / marchés en procédure adaptée (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat)

Document : [99_DE-082-248200016-20211124-2021D1_1_2_164-DE-1-1_1.pdf](#) (Document original)

Renseigner l'adresse mail : Envoyer

(séparer les emails par ;)

Date de dépôt de l'acte : 30/11/2021 15:12:02

Date d'envoi de l'acte : 30/11/2021 15:14:08

Date de réception de l'AR : 30/11/2021 15:16:02